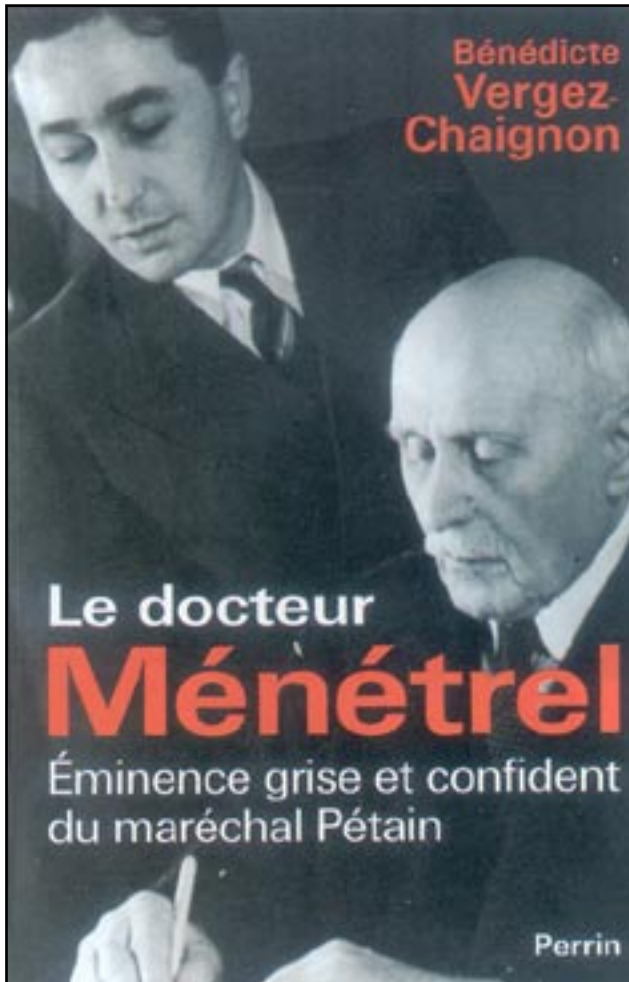


Un docteur Ménétrel ausculté sans soin

La biographie consacrée par Bénédicte Vergez-Chaignon, au médecin et secrétaire particulier du Maréchal

— une somme de points d'interrogation et d'anecdotes —

laisse dans l'ombre la pensée intime de Philippe Pétain, donc celle de son «confident».



La presse a rendu compte assez abondamment de l'ouvrage «LE DOCTEUR MÉNÉTRÉL, éminence grise et confident du Maréchal Pétain», publié chez PERRIN. Mauvais signe !

Dans une lettre adressée à l'auteur, Bénédicte Vergez-Chaignon, le général le Groignec relève, à titre d'exemple, certaines lacunes et ambiguïtés fâcheuses. Peuvent-elles être l'effet du hasard ou de l'ignorance ?

Madame,

Votre récent ouvrage sur le docteur Ménétrel appelle de ma part quelques brèves observations que j'ai l'honneur, en qualité de biographe du Maréchal, de vous soumettre.

Au plan historique, le docteur Ménétrel que vous présentez comme «éminence grise et confident» du Maréchal, occupe un rang privilégié parmi les témoins de la vie de Pétain au cours de la période 1940-1945. L'intérêt qui s'attache à la narration des relations entre le médecin et le soldat découle de ce constat qui, lui-même, impose au narrateur de connaître aussi bien la biographie de celui-ci que de celui-là.

Cet impératif est méconnu, dans la mesure où ne sont pas évoqués des faits cruciaux dont le docteur Ménétrel avait été le témoin et qui éclairent la pensée intime du Maréchal, donc celle de son «confident». Deux exemples, pris parmi d'autres, mettent cette lacune en évidence.

Deux lacunes en évidence

C'est ainsi que vous consacrez trois lignes (page 203) au Maréchal qui, le 8 novembre 1942 à 7 heures, informé par son médecin du débarquement américain en Afrique du Nord, déclare, imperturbable, qu'il l'avait rêvé. Mais vous gardez le silence sur l'entretien d'une vingtaine de minutes qui suit,

quand le Maréchal convoque, à 9 heures, le chargé d'affaires américain, S. Pinckney Tuck. Celui-ci en rend compte, dès 10 heures, dans un câble adressé à Washington. Il précise notamment : «Comme je me levais pour prendre congé, le Maréchal me prit les deux mains dans les siennes, me regarda droit dans les yeux et sourit. Il m'accompagna jusque dans l'antichambre et retourna d'un pas guilleret vers son bureau en fredonnant un petit air» (Foreign relations of the United States, 1942, vol. II, pages 430-432).

Selon le docteur Ménétrel qui assistait à l'entretien, il s'agissait d'un air de chasse. Alors, pourquoi le silence sur ce témoignage ?

Et pourquoi ce nouveau silence sur la soirée de décembre 1942, au sujet de laquelle Madame Ménétrel témoigne pour l'histoire :

«Mon mari, le docteur Ménétrel, outre ses fonctions officielles de médecin et de chef du secrétariat particulier du chef de l'Etat, vivait à Vichy dans l'intimité du Maréchal Pétain, du fait de l'affection que ce dernier lui portait depuis sa naissance.

» C'est pourquoi, bien que n'habitant pas à l'Hôtel du Parc, comme mon mari, je venais y dîner chaque soir, à l'exception des repas officiels.

» Fin 1942, au cours de l'un de ces dîners, alors que le Maréchal venait d'enregistrer son message de Noël, il me dit d'un ton malicieux : «J'espère que les Français comprendront l'allusion aux Américains, je pense que c'est clair». En effet, son message se terminait ainsi : «A l'heure où il semble que la terre manque sous vos pieds, levez la tête vers le ciel. Vous y trouverez assez d'étoiles pour ne plus douter de l'éternité de la lumière et pour placer où il convient, vos espérances».

Aline Ménétrel, 21 janvier 1997

Ce beau texte* est en parfaite harmonie avec le message précité de Tuck. Tous deux éclairent, en effet, la stratégie expectante qui, après le désastre de 1940, guida la politique du Maréchal dans l'attente des forces américaines, vingt-cinq ans après les Sammies de Pershing. Leur occultation concomitante ne peut être l'effet ni du hasard ni de l'ignorance.

Une ambiguïté fâcheuse

La même observation s'applique à la question juive qui est traitée en moins de dix pages dans le chapitre «L'antisémitisme de service?». Titre dont la forme interrogative traduit l'ambiguïté. Une ambiguïté d'autant plus fâcheuse que, du fait des médias, l'histoire de l'Etat français se réduit aujourd'hui à la tragédie vécue par les Juifs. Alors, pourquoi l'entretenir ? Pourquoi ne pas avoir cité la lettre du Bds (Knochen), datée du 12 février 1943, dénonçant l'opposition formelle de Pétain aux mesures racistes, notamment au port de l'étoile jaune ? Pourquoi ne pas avoir profité de ce chapitre pour rappeler que 90 % des 730 000 juifs vivant dans la mouvance française (330 000 en métropole et 400 000 en Afrique du Nord) avait survécu au génocide, alors que

celui-ci avaient coûté la vie à 93 % de leurs coreligionnaires européens ?

La clé de l'âme

La mention de cette arithmétique comparée eût été plus significative, au plan historique, que les anecdotes tel le «brouillon» de lettre de Bernard Ménétre (p. 187) ou l'affirmation gratuite d'un quidam selon lequel Pétain «savait» (p. 188). Mais que savait-il ? L'ambiguïté règne et nuit à l'étude. Car une somme de points d'interrogation et d'anecdotes ne peut permettre de pénétrer dans le secret de l'âme du personnage dont on se propose d'être le biographe. Et l'âme, ce grand mot selon Troyat, demeure la clé de toute biographie.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes respectueux hommages.

Jacques le Groignec

PS. La locution «sauf à» suivie d'un infinitif figure à l'antépénultième ligne de la péroraison de votre dernier chapitre (p. 383). Son emploi est fautif. Car «sauf à croire» ne signifie pas «à l'exclusion de croire», mais au contraire, «sous la réserve de croire».

C'est ainsi, par exemple, que le paragraphe II de l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, précise ce sens littéraire confirmé depuis 1694 par l'Académie française. Il stipule que «tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi».

* Publié aux Nouvelles Editions Latines dans mes ouvrages : *Pétain et les Allemands* (p. 352) - *Pétain et De Gaulle* (p. 276) - *Pétain, Face à l'Histoire* (p. 201).

Le PÉTAIN, de Jean Marbœuf, et l'ŒIL DE VICHY, de Claude Chabrol, furent en 1993, les dernières contributions cinématographiques au procès toujours recommencé du «Régime de Vichy». Mais il arrive que les films se retournent contre les intentions de leurs auteurs.

LES FANTÔMES DE VICHY

par Norbert Multeau

Norbert Multeau fut de 1976 à 1998, le critique cinématographique de l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles* et du mensuel *Le Spectacle du Monde*. Il vient de publier sous le titre, *Les caméras du diable*, un choix de ses chroniques d'alors, regroupées aujourd'hui en un volume (1) autour de thèmes liés à l'actualité. Son propos est de montrer – il le fait avec un grand talent et beaucoup de profondeur – à partir d'un ou plusieurs films réalisés sur un même sujet, comment celui-ci a été évoqué et comment son traitement reflète et influe sur l'évolution des mœurs et des courants de pensée.

La table des matières va de la fracture sociale à la dégradation du sentiment religieux en passant par les perversions, le racisme, la guerre, le politiquement correct, et... par le «Régime de Vichy». C'est ce chapitre particulier que nous reproduisons ci-après avec l'amical agrément de l'auteur et pour une instructive remise en mémoire.

Le maréchal Pétain a été jugé et condamné par la Haute Cour en août 1945. Mais il y a des condamnés qui ne le seront jamais assez. Le cinéma refait périodiquement le procès Pétain, directement ou à travers des films sur l'Occupation et la collaboration : *Le Chagrin et la Pitié* (1969), de Marcel Ophüls ; *Section spéciale* (1974), de Costa-Gavras ; *Lacombe Lucien* (1974), de Louis Malle ; *La Prise du pouvoir par Philippe Pétain* (1980), de Jean Chérasse. Et voici, coup sur coup en 1993, *L'Œil de Vichy*, de Claude Chabrol, et *Pétain*, de Jean Marbœuf.

«Le pétainisme n'a jamais été jugé», dit un carton placé à la fin du film de Marbœuf. Ce nouveau procès de Pétain se voudrait donc surtout un procès du pétainisme, c'est-à-dire, selon le réalisateur et son producteur Jacques Kirsner, du «fascisme à la française».

Quand le film était encore à l'état de projet, Kirsner disait vouloir l'entreprendre parce qu'il s'inquiétait «d'une pétainisation de la vie politique et intellectuelle de notre époque».

– Mon ambition, affirmait-il, est de raconter l'histoire d'un régime fasciste français qui s'est installé à Vichy à la défaite, de faire un film antipétainiste qui présente le régime



de Vichy comme la revanche contre le Front populaire, contre la démocratie, contre la République.

(1) «Les caméras du diable», par Norbert Multeau. 261 pages, 23 euros. Editions Dualpha – Centre MBE 302 : 69, boulevard Saint-Marcel – 75013 Paris.



Bureau de Documentation du Maréchal

Une autre image que celle, ambiguë, donnée par le livre de Mme Vergez-Chaignon